



Assemblée générale
Conseil économique et
social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/21
9 septembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-neuvième session
10-14 février 1997
Point 13* de l'ordre du jour provisoire**

COORDINATION ET INTÉGRATION DES PROGRAMMES
STATISTIQUES INTERNATIONAUX

Rapport du Sous-Comité des activités statistiques du Comité
administratif de coordination sur les travaux
de sa trentième session

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de faire tenir à la Commission de statistique le rapport du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) sur les travaux de sa trentième session, qui s'est tenue à New York du 7 au 9 mai 1996. Ce rapport est communiqué à la Commission conformément à la demande qu'elle avait faite à sa vingt-huitième session¹.

Notes

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément n° 8 (E/1995/28), chap. I, sect. B.

* Ce rapport a également à voir avec l'examen des points 3 à 12 et 14 de l'ordre du jour.

** E/CN.3/1997/1.

96-23801 (F)

9623801

/...

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES DU COMITÉ
ADMINISTRATIF DE COORDINATION SUR LES TRAVAUX
DE SA TRENTIÈME SESSION

(New York, 7-9 mai 1996)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	4
I. QUESTIONS APPELANT L'ACCORD OU L'APPROBATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ET AUX OPÉRATIONS	2	4
II. TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES	3 - 36	6
A. Questions soulevées lors de la vingt-neuvième session du Sous-Comité	3 - 6	6
1. Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation de l'an 2000	3	6
2. Statistiques des migrations	4	7
3. Échange gratuit de publications méthodologiques entre les organisations qui participent au Sous-Comité	5	7
4. Communication par courrier électronique	6	7
B. Outils de coordination	7 - 8	8
1. Le volet statistique de la classification-programme du CAC	7	8
2. Faits nouveaux relatifs aux outils de coordination et à leur emploi dans les travaux du Sous-Comité	8	8
C. Coordination des programmes statistiques en cours	9 - 12	8
1. Collecte, traitement et diffusion de nouvelles données	9	8
2. Nouvelles mise au point, révision et application des normes	10	9
3. Coopération technique dans le domaine des statistiques	11 - 12	9

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
D. Coordination du suivi des activités statistiques relatives aux conférences internationales	13 - 15	9
E. Équipe spéciale sur un système de données commun	16	10
F. Questions soulevées lors des travaux de la Commission de statistique et de son Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination	17 - 36	11
1. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales	17 - 22	11
2. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques	23 - 28	12
3. Soutien statistique concernant les questions d'analyse des politiques au niveau international	29	13
4. Journée mondiale de la statistique	30	14
5. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique	31	14
6. Questions diverses	32 - 36	14
<u>Annexes</u>		
I. Ordre du jour		16
II. Liste des participants		18
III. Liste des documents		20

INTRODUCTION

1. Le Sous-Comité des activités statistiques du CAC a tenu sa trentième session à New York du 7 au 9 mai 1996. On trouvera à l'annexe I l'ordre du jour de cette session, à l'annexe II la liste des participants et à l'annexe III la liste des documents.

I. QUESTIONS APPELANT L'ACCORD OU L'APPROBATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ET AUX OPÉRATIONS

2. Les cinq questions suivantes sont portées à l'attention du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (CCQPO) :

a) Le Sous-Comité i) a décidé qu'il devait rendre plus cohérentes ses bases d'examen de la coordination des travaux statistiques internationaux afin que cette coordination soit plus efficace; ii) a noté que la proposition de déterminer une présentation intégrée des programmes de travail s'inspirant de la méthode adoptée dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) faisait l'objet d'un soutien nuancé; et iii) a prié la Division de statistique de l'ONU et le Fonds monétaire international (FMI) d'étudier les avantages et les inconvénients ainsi que la faisabilité générale d'une telle présentation modifiée, compte tenu à la fois des vues exprimées durant l'examen de ce point et de celles qui seraient communiquées ultérieurement par les organisations intéressées, et de présenter une proposition au Bureau du Sous-Comité lors de la prochaine session;

b) Le Sous-Comité i) a approuvé, dans le principe, l'ensemble minimal de données sociales nationales recommandé par le Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment lors des réunions que ce groupe a eues à Oslo le 10 juin 1995 et à Genève le 13 juin 1995 (voir E/CN.3/AC.1/1996/R.4, annexe, chap. VII et appendice), ensemble qui avait ensuite été approuvé par le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination à sa dix-huitième session (New York, 16-18 avril 1996) (voir E/CN.3/1997/19); ii) a approuvé, dans le principe, la création d'un groupe d'experts sur les statistiques en matière de pauvreté; iii) a approuvé la réalisation d'études pilotes sur les données disponibles pour l'ensemble minimal de données sociales nationales; et iv) a demandé au Bureau de recenser dans ce domaine les éventuels problèmes de coordination qui devraient être portés à son attention;

c) Le Sous-Comité a pris note d'un certain nombre de groupes spéciaux mis en place par les pays, en coopération avec les organisations internationales, afin d'étudier plusieurs problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques; il a demandé au Bureau de déterminer, à partir des rapports qui seraient communiqués par ces groupes et d'autres groupes analogues, s'il existait des problèmes de coordination relevant de ses compétences;

d) Le Sous-Comité a décidé, sur la recommandation du Bureau, que, même si son président avait un mandat reductible de deux ans, ainsi qu'il en avait été convenu précédemment [ACC/1994/1, par. 2 b)], le président nouvellement élu (à la fin d'une session) ne prendrait ses fonctions qu'au début de la session

postérieure à celle où il avait été élu. Dans l'intervalle entre les deux sessions, il aurait le titre de président élu et assisterait aux réunions du Bureau. Le président de la session précédente resterait président jusqu'à l'ouverture de la session suivante. Le Sous-Comité a décidé que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (M. A. Flatt) se joindrait au Bureau immédiatement après la trentième session, en remplacement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (M. P. Sainz), dont le mandat arriverait alors à expiration;

e) Le Sous-Comité a recommandé que sa trente et unième session se tienne du 16 au 18 septembre 1997 au siège de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève. Il a déterminé comme suit l'ordre du jour provisoire et la documentation de cette session, sous réserve de l'examen et de la mise au point finale du Bureau, qui a été invité à tenir compte des suggestions formulées par les membres du Sous-Comité :

Ordre du jour provisoire et documentation de la trente et unième session du Sous-Comité des activités statistiques

1. Questions soulevées lors de la trentième session.

Documentation

Rapport du Secrétariat sur les décisions prises à la trentième session du Sous-Comité des activités statistiques

2. Outils de coordination :

- a) Volet statistique de la classification-programme du CAC;
- b) Utilisation des outils de coordination du Sous-Comité et faits nouveaux s'y rapportant;

Documentation

Rapport établi conjointement par l'OIT, la CESAP et l'Institut international de statistique (IIS) sur les utilisations actuelles et potentielles de la classification-programme du CAC et les propositions de changements souhaitables

Rapport du Secrétariat sur l'utilisation des outils de coordination du Sous-Comité et les faits nouveaux s'y rapportant

3. Coordination des programmes statistiques en cours

- a) Amélioration de l'établissement des rapports aux fins de la coordination des travaux statistiques internationaux;
- b) Coopération technique.

Documentation

Rapport du Secrétariat et du FMI sur l'amélioration de l'établissement des rapports aux fins de la coordination des travaux statistiques internationaux

4. Questions soulevées lors des travaux de la Commission de statistique et de son Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination :

- a) Questions de coordination relatives aux travaux des équipes spéciales;
- b) Coordination du suivi des incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment;
- c) Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques;
- d) Suite donnée à la vingt-neuvième session de la Commission de statistique.

Documentation

Rapports des équipes spéciales

Rapport du Secrétariat sur la suite donnée à la vingt-neuvième session de la Commission de statistique

5. Questions diverses :

- a) Sous-Comité des projections démographiques du CAC;
- b) La présidence et le Bureau du Sous-Comité des activités statistiques du CAC;
- c) Dates, lieu et ordre du jour de la trente-deuxième session.

Documentation

Rapport du Sous-Comité des projections démographiques sur les travaux de sa dix-neuvième session

6. Adoption des mesures et des décisions prises à la trente et unième session.

II. TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES

A. Questions soulevées lors de la vingt-neuvième session du Sous-Comité

1. Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation de l'an 2000

3. Le Sous-Comité a noté a) qu'un groupe d'experts chargé d'élaborer des recommandations pour le Programme devait se réunir à New York du 9 au

13 septembre 1996; b) que les organisations intéressées apporteraient des contributions techniques à cette réunion; et c) que des projets de recommandation seraient soumis à la Commission de statistique lors de sa vingt-neuvième session.

2. Statistiques des migrations

4. Le Sous-Comité a noté a) qu'une réunion du Groupe d'experts chargé de réviser les recommandations de l'ONU concernant les statistiques des migrations avait été convoquée à New York du 10 au 14 juillet 1995; b) que la Division de statistique de l'ONU et l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) avaient prévu de se réunir avec les organisations internationales concernées pour recenser et résoudre les éventuels problèmes posés par le projet révisé de recommandations; et c) que ce projet serait soumis à la Commission de statistique lors de sa vingt-neuvième session.

3. Échange gratuit de publications méthodologiques entre les organisations qui participent au Sous-Comité

5. Partant d'une proposition faite par le Bureau (SA/1996/3, par. 3) et des débats qui ont eu lieu au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-Comité :

a) A constaté que chaque organisation avait sa propre politique de diffusion de publications et que, dans la plupart des cas, cette politique était déterminée indépendamment des divisions de statistique;

b) Est convenu que chaque organisation devrait remettre aux autres membres du Sous-Comité, sur leur demande, un exemplaire gratuit de chacune de ses publications de méthodologie statistique et fournir des exemplaires supplémentaires au prix normal. Il a noté que ce principe ne devait pas empêcher les organisations de se montrer plus généreuses ni de conclure des accords bilatéraux supplémentaires et il les a même encouragées dans ce sens;

c) A demandé au Bureau d'étudier la possibilité de fournir des exemplaires des publications méthodologiques en plusieurs langues lorsqu'elles existaient.

4. Communication par courrier électronique

6. Le Sous-Comité s'est félicité que la plupart des documents de la session en cours aient été distribués à tous les participants par courrier électronique, soit par transmission directe à des destinataires définis, soit grâce au serveur de liste mis en place avec l'assistance du Comité de coordination des systèmes d'information. Les quelques problèmes techniques signalés par certains membres étaient en cours d'examen. Le Sous-Comité a demandé au Secrétariat de continuer à utiliser cette technique. Il a demandé à tous les membres de communiquer au Secrétariat les corrections et ajouts éventuels à la liste des adresses électroniques que celui-ci avait distribuée durant la séance et de s'inscrire sur le serveur de liste s'ils ne l'avaient déjà fait. Il a aussi étudié la proposition de diffuser ses documents sur Internet pour la commodité des participants; il a estimé que cette méthode pouvait être essayée mais qu'elle ne convenait pas encore comme moyen habituel de diffusion car les organisations ne possédaient pas toutes l'équipement requis.

B. Outils de coordination

1. Le volet statistique de la classification-programme du CAC

7. Le Sous-Comité :

a) S'est félicité des travaux effectués par l'OIT, la CESAP et l'IIS sur la classification-programme modifiée qu'ils avaient proposée;

b) A demandé à l'OIT, à la CESAP et à l'IIS de poursuivre leur collaboration afin i) de préciser les utilisations qui bénéficieraient d'une classification révisée, ii) d'élaborer un projet révisé de classification qui réponde aux besoins, compte tenu des remarques qui pourraient être faites durant l'examen de ce point de l'ordre du jour et des autres qui seraient présentées sous forme écrite par les organisations intéressées, et iii) de présenter le projet au Bureau lors de sa prochaine session;

c) A demandé au Bureau d'examiner le projet qui lui serait présenté et de décider si celui-ci serait présenté au Sous-Comité lors de sa trente et unième session.

2. Faits nouveaux relatifs aux outils de coordination et à leur emploi dans les travaux du Sous-Comité

8. Le Sous-Comité :

a) A décidé de ne pas procéder à la révision proposée du Répertoire des statistiques internationales faute de soutien et de contributions techniques à cette fin;

b) A demandé à la Division de statistique d'étudier les moyens de fusionner en un seul produit l'inventaire des activités de collecte de données statistiques, la liste des classifications employées en statistique, l'inventaire des bases de données statistiques informatisées et le projet de liste annotée des publications méthodologiques;

c) A demandé à la Division de statistique d'étudier de nouveaux moyens de mettre à la disposition des utilisateurs les produits ou informations mentionnés ci-dessus, y compris par le réseau Internet ou par d'autres moyens de diffusion électronique;

d) A demandé à la Division de statistique de rendre compte des questions susmentionnées au Bureau lors de sa prochaine réunion.

C. Coordination des programmes statistiques en cours

1. Collecte, traitement et diffusion de nouvelles données

9. Le Sous-Comité :

a) A constaté qu'il devait rendre plus cohérentes ses bases d'examen de la coordination des travaux statistiques internationaux afin que cette coordination soit plus efficace;

b) A noté que la proposition de déterminer une présentation intégrée des programmes de travail s'inspirant de la méthode adoptée dans la région de la CEE faisait l'objet d'un soutien nuancé;

c) A prié la Division de statistique de l'ONU et le FMI d'étudier les avantages et les inconvénients ainsi que la faisabilité d'une présentation modifiée, compte tenu des vues exprimées durant l'examen de ce point et de celles qui seraient communiquées ultérieurement par les organisations intéressées, et de présenter une proposition au Bureau du Sous-Comité lors de la prochaine session;

d) A demandé au Bureau d'examiner les conclusions de la Division de statistique et du FMI et de décider s'il fallait créer une équipe spéciale chargée d'étudier plus avant la question, et de lui faire rapport à sa prochaine session;

2. Nouvelles mise au point, révision et application des normes

10. Le Sous-Comité :

a) A pris note de la norme spéciale de diffusion des données mise au point par le FMI;

b) A estimé qu'il serait utile d'étudier les moyens qui lui permettraient de collaborer au processus d'application et de poursuite de la mise au point des normes;

c) A demandé au FMI de rendre compte au Bureau lors de sa prochaine réunion des progrès accomplis dans l'application de la norme spéciale et de l'évolution de la norme générale de diffusion des données.

3. Coopération technique dans le domaine des statistiques

a) Questions générales, y compris la coopération technique bilatérale

11. Le Sous-Comité a pris note des efforts faits par la Division de statistique pour établir le rapport sur la coopération technique demandé pour la vingt-neuvième session de la Commission de statistique et des difficultés qu'elle avait rencontrées à cet égard.

b) Application du Système de comptabilité nationale de 1993

12. Le Sous-Comité a pris acte du rapport intérimaire présenté par la Division de statistique, en sa qualité de Président du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, au sujet des travaux réalisés par le Groupe pour évaluer et définir des stratégies d'application du Système de comptabilité nationale de 1993.

D. Coordination du suivi des activités statistiques relatives aux conférences internationales

13. Le Sous-Comité a examiné ce point sur la base du rapport Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment (E/CN.3/AC.1/1996/R.4, annexe).

14. Le Sous-Comité a approuvé, dans le principe, l'ensemble minimal de données sociales nationales recommandé par le Groupe d'experts dans son rapport et approuvé puis recommandé à la Commission de statistique par le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination. Il a également approuvé, dans le principe, la création d'un groupe d'experts sur les statistiques en matière de pauvreté. Il a accueilli favorablement la proposition faite par la CEPALC de consulter les autres commissions régionales ainsi que les organisations et les pays intéressés sur l'élaboration de documents techniques pour le groupe d'experts proposé et le séminaire sur les statistiques de la pauvreté proposé pour 1997. Il a noté que les remarques et suggestions éventuelles concernant l'ensemble minimal de données sociales nationales devraient être adressées à la Division de statistique, qui les porterait à l'attention de la Commission de statistique. Il a aussi approuvé la recommandation du Groupe de travail concernant la réalisation d'études pilotes sur les données disponibles pour l'ensemble minimal de données sociales nationales.

15. En conclusion, le Sous-Comité a demandé au Bureau de relever, lors de sa prochaine session, les éventuels problèmes de coordination dans ce domaine qui devraient être portés à son attention lors de sa prochaine session.

E. Équipe spéciale sur un système de données commun

16. Le Sous-Comité :

a) A approuvé le Code commun de pratique statistique du système des Nations Unies, adopté par l'Équipe spéciale sur un système de données commun lors de la réunion qu'il a eue à New York les 14 et 15 février 1996. Il a admis que ce code constituait un ensemble de principes directeurs dont l'application était recommandée dans la mesure du possible et non un ensemble de normes obligatoires;

b) A encouragé les organisations à distribuer ce code au niveau interne et à appliquer dans la mesure du possible les méthodes qui y étaient recommandées;

c) S'est félicité de l'intention manifestée par la Division de statistique et le FMI de favoriser la coordination entre le Code commun et les normes de diffusion des données du FMI;

d) S'est félicité de l'intention manifestée par la Division de statistique de tenir à jour le Code commun et d'aborder dans la concertation l'élaboration des futurs modules de ce code;

e) A invité les organisations à communiquer à la Division de statistique leurs idées et leurs préférences quant aux sujets à traiter dans les futurs modules.

F. Questions soulevées lors des travaux de la Commission de statistique et de son Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination

1. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales

a) Équipe spéciale des statistiques du commerce international

17. Le Sous-Comité a pris note des travaux de l'Équipe spéciale.

b) Équipe spéciale des statistiques des services

18. Le Sous-Comité a pris note des travaux de l'Équipe spéciale et s'est félicité des progrès accomplis par la Division de statistique au sujet des statistiques du secteur intérieur (national) dans les pays en développement, avec notamment les rapports des consultants et le projet de réunir un groupe d'experts sur les statistiques des services à Addis-Abeba du 17 au 21 juin 1996.

c) Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment

19. Le Sous-Comité a pris note des travaux de l'Équipe spéciale et s'est déclaré d'accord avec elle sur le fait que le suivi de l'application de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 3 (CITI, Rev. 3), était important et difficile. Il a aussi noté avec satisfaction que le projet de révision des Recommandations internationales concernant les statistiques du bâtiment et des travaux publics était terminé, conformément à la demande faite par la Commission de statistique lors de sa vingt-huitième session.

d) Équipe spéciale des statistiques de l'environnement

20. Le Sous-Comité a noté que l'Équipe spéciale avait dû annuler sa seconde réunion car la plupart de ses membres avaient fait savoir qu'ils ne pourraient y assister. L'organisateur de l'Équipe (la Division de statistique) a informé le Sous-Comité des efforts qu'il déployait pour obtenir par courrier des renseignements de la part des membres de l'Équipe sur leurs activités et leurs priorités futures et, selon la demande faite par la Commission de statistique, définir des repères permettant à chaque organisation d'évaluer les progrès accomplis dans une activité particulière et par rapport à l'ensemble du programme. Le Sous-Comité a déclaré soutenir ces efforts et demandé aux membres de l'Équipe de communiquer les renseignements demandés afin de les inclure dans le rapport qu'il présenterait à la Commission de statistique pour sa vingt-neuvième session.

e) Équipe spéciale des statistiques des finances

21. Le Sous-Comité a pris acte du rapport intérimaire communiqué par le représentant du FMI, organisateur de l'Équipe spéciale. L'organisateur a notamment indiqué que, dans le rapport qu'elle présenterait pour la

vingt-neuvième session de la Commission de statistique, l'Équipe réexaminerait les questions de coordination dans le domaine des statistiques des finances. Si ce réexamen montrait que l'Équipe avait rempli son mandat, celle-ci recommanderait sa dissolution.

f) Questions générales relatives aux travaux des équipes spéciales

22. Le Sous-Comité, rappelant les origines, les mandats, les modes d'établissement des rapports et la durée d'existence prévue des équipes spéciales dont les travaux étaient examinés au titre de l'alinéa a) du point 5 de l'ordre du jour (voir par. 17 à 21 ci-dessus) :

a) A reconnu que, comme les équipes spéciales avaient été créées par la Commission de statistique, elles devaient rendre compte à cette dernière ou à son Groupe de travail;

b) A estimé que la composition des équipes devait être déterminée conformément au règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social;

c) A confirmé qu'il devait se pencher en priorité sur les questions de coordination abordées par les équipes dans leurs travaux;

d) A confirmé à nouveau qu'il pouvait lui-même, en fonction des besoins, créer des équipes spéciales, des groupes de travail, des groupes spéciaux et d'autres groupes, chargés de lui rendre compte;

e) Est convenu que l'évaluation des travaux des équipes demandée par le Groupe de travail, qui serait réalisée par la Division de la statistique, pouvait prendre la forme d'un examen du mandat de ces groupes et de leurs résultats par rapport à ce mandat. Il a noté que la Division de statistique élaborerait un projet d'analyse générale, consulterait les organisateurs des équipes, puis mettrait la dernière main au rapport destiné à la Commission de statistique.

2. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques

a) Considérations générales

23. Le Sous-Comité a entendu un rapport oral de la Division de statistique sur les travaux du Groupe d'experts concernant le sujet traité et les mesures prises par le Groupe de travail.

24. Il a notamment pris note du fait que plusieurs groupes constitués d'après le modèle du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, composés surtout d'organismes nationaux de statistique mais aussi d'organisations internationales, s'étaient inscrits auprès du Groupe de travail pour étudier certains problèmes cruciaux. Il a été informé que ces groupes avaient été invités à présenter des rapports d'activité à la vingt-neuvième session de la Commission de statistique. Le Sous-Comité a aussi reçu des éclaircissements aux termes desquels le rôle de la Division de statistique se bornait à faciliter le fonctionnement de ces groupes et à diffuser largement leurs résultats.

25. Le Sous-Comité a proposé que le groupe chargé de formuler un projet de code de bonne pratique tienne compte des travaux déjà accomplis par le FMI dans le cadre de la norme spéciale de diffusion des données.

26. À propos des relations entre ces groupes et le Sous-Comité, celui-ci a décidé qu'il examinerait les questions étudiées par les groupes dans la mesure où elles pouvaient permettre aux organisations internationales d'améliorer leur coordination (voir par. 27 et 28 ci-dessous).

b) Relations entre les divers groupes

27. Le Sous-Comité a noté la diversité des groupes qui avaient été créés ou étaient en cours de création pour réaliser des travaux statistiques : équipes spéciales constituées par la Commission de statistique, groupes constitués d'après le modèle du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, et groupes analogues en cours de constitution pour étudier des sujets relatifs aux problèmes cruciaux dans le domaine des statistiques économiques (voir par. 23 à 26 ci-dessus).

28. Le Sous-Comité a noté que tous les groupes énumérés ci-dessus comprenaient un ou plusieurs de ses membres. Il a estimé qu'il ne devrait intervenir dans les travaux de ces groupes que dans la mesure où ils portaient sur des questions de coordination, tout en reconnaissant que, dans la pratique, il pouvait être difficile d'être au courant de l'existence de telles questions. Il a prié le Bureau de déterminer, à partir des rapports sur les travaux de ces groupes qui parviendraient à la Division de statistique, s'il existait des problèmes de coordination qui seraient de son ressort et de les porter à son attention.

3. Soutien statistique concernant les questions d'analyse des politiques au niveau international

29. Le Sous-Comité a rappelé que, depuis un certain nombre d'années, il prenait des mesures concertées et efficaces pour éviter de faire aux pays des demandes qui se recoupent et il a confirmé qu'il continuait, ainsi que ses membres, à s'occuper de ce problème. Toutefois, en réponse à la demande renouvelée faite par le Groupe de travail de la Commission de statistique, il a lui aussi estimé que la Division de statistique devrait rédiger un rapport afin, notamment a) d'indiquer les moyens nouveaux utilisés par les organisations internationales pour recueillir, sans utiliser de questionnaire, des données auprès des pays d'une façon qui allège les obligations de ces pays en matière d'établissement de rapports, b) de décrire les nouvelles mesures prises actuellement par les organisations pour mettre en évidence les collectes de données qui font double emploi et en réduire le nombre, c) de répondre à toute communication faite par les bureaux nationaux de statistique en réponse à une demande qui serait envoyée par le Président du Groupe de travail de la Commission de statistique, sur la proposition de la Division de statistique, afin d'inviter les pays à porter à l'attention de la Division les demandes de données formulées par des organisations internationales qui feraient double emploi, et d) d'indiquer si l'inventaire des activités de collecte de données statistiques était tenu à jour et servait à des fins de coordination.

4. Journée mondiale de la statistique

30. Le Sous-Comité a confirmé la conclusion à laquelle il avait abouti lors de sa vingt-neuvième session, à savoir que, tout en reconnaissant l'intérêt des journées nationale de la statistique dans les pays qui en ont une, il avait des réserves quant à l'utilité d'organiser et de soutenir une journée mondiale de la statistique, notamment en raison des ressources nécessaire à cette fin et de l'absence d'objectifs bien définis (voir ACC/1995/14, par. 25). Il a noté que la Division de la statistique établirait, conformément à la demande du Groupe de travail, un projet de rapport à l'intention de la Commission de statistique et le distribuerait aux membres du Sous-Comité pour qu'ils puissent formuler leurs remarques et leurs propositions.

5. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique

31. Le Sous-Comité a noté les points de l'ordre du jour et les documents qui nécessiteraient une contribution de ses membres, notamment le rapport sur les plans des organisations internationales de statistique, pour lequel la Division de statistique demanderait prochainement des contributions. Il a demandé au Bureau de fournir en son nom toute contribution ou remarque pour le bilan qui serait dressé des efforts déployés depuis 1992 pour renforcer la coopération internationale en matière de statistiques.

6. Questions diverses

a) Sous-Comité des projections démographiques du CAC

32. Après avoir examiné les travaux du Sous-Comité des projections démographiques du CAC, le Sous-Comité a jugé importante la coordination entre toutes les organisations internationales qui élaborent des projections démographiques. Il a également noté qu'EUROSTAT avait d'importantes activités dans ce domaine et s'est félicité des dispositions relatives à des consultations, prises par la Division de la population du Secrétariat de l'ONU et EUROSTAT à l'issue de la dix-neuvième session du Sous-Comité des projections démographiques, en juin 1996. Il a noté qu'à cette session le Sous-Comité examinerait la question des observateurs qui participent à ses sessions.

b) Possibilité de tenir des séances durant une partie de la journée sur un sujet spécial, avec des orateurs invités

33. Le Sous-Comité a accepté, à titre expérimental, de tenir de temps à autre des séances durant une partie de la journée sur un sujet spécial, avec des orateurs invités. Il a invité les membres intéressés à faire des propositions au Bureau et a prié ce dernier d'étudier la pertinence de ces propositions ainsi que les dates et le financement de telles séances. Préférence serait d'abord donnée aux questions ayant à voir avec la coordination plutôt qu'aux questions de fond.

c) Système de gestion de l'information économique et sociale des Nations Unies

34. La Division de statistique a présenté un rapport oral sur l'état d'avancement de la mise en place du Système de gestion de l'information

économique et sociale des Nations Unies (UNESIS) et les projets en la matière. Le Sous-Comité a accueilli favorablement la proposition faite par la Division de créer un réseau de points de contact informels qui permettrait d'échanger des informations et des observations techniques sur la mise au point de bases de donnée, de réseaux et de systèmes de métadonnées dans le domaine des statistiques. Il a admis qu'il n'était pas réaliste d'envisager l'élaboration d'un ensemble complet de données communes entre les organismes dans ce domaine mais que chacun d'eux pourrait utiliser les échanges d'informations et d'expériences comme autant de contributions utiles aux travaux qu'il menait sur le remaniement de ses bases de données statistiques et comme moyen de progresser vers la mise au point souhaitable d'un sous-ensemble de normes. Il a noté que les futurs travaux de la Division de statistique consisteraient en partie à examiner d'éventuelles liaisons sur le World Wide Web. Il a aussi décidé qu'il envisagerait d'étudier s'il y avait des questions de coordination à examiner une fois que l'on aurait acquis davantage d'expérience au sujet des programmes de chaque organisme.

d) Calendrier des réunions du Sous-Comité

35. Le Sous-Comité a souscrit à la recommandation du Bureau selon laquelle il devrait se réunir chaque année durant la période de juin à septembre, de préférence en septembre, en raison du calendrier de la Commission de statistique et de son Groupe de travail. Il a également rappelé sa décision précédente selon laquelle il comptait sur la présence à ses réunions des chefs des services de statistique des organisations participantes.

e) La présidence et le Bureau

36. Le Sous-Comité a décidé, sur la recommandation du Bureau, que, tout en sachant que son président avait un mandat reconductible de deux ans, ainsi qu'il en avait été convenu précédemment [ACC/1994/1, par. 2 b)], le président nouvellement élu (à la fin d'une session) ne prendrait ses fonctions qu'au début de la session postérieure à celle où il avait été élu. Dans l'intervalle entre les deux sessions, il aurait le titre de président élu et assisterait aux réunions du Bureau. Le président de la session précédente resterait président jusqu'à l'ouverture de la session suivante. Le Sous-Comité a décidé que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (M. A. Flatt) se joindrait au Bureau immédiatement après la trentième session, en remplacement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (M. P. Sainz), dont le mandat arriverait alors à expiration.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

1. Préliminaires :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier;
 - b) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente;
 - c) Questions soulevées à la vingt-neuvième session.
2. Outils de coordination :
 - a) Volet statistique de la classification-programme du CAC;
 - b) Faits nouveaux concernant l'inventaire des activités de collecte des données statistiques, la liste des classifications employées en statistique, l'inventaire des bases de données statistiques informatisées, le Répertoire des statistiques internationales et le projet de liste annotée des publications méthodologiques;
 - c) Utilisation des outils de coordination dans les travaux du Sous-Comité;
3. Coordination des programmes statistiques en cours :
 - a) Méthodes nouvelles de collecte, de traitement et de diffusion des données;
 - b) Nouvelles mise au point, révision et application des normes;
 - c) Assistance technique;
 - i) Débat général, y compris sur la coopération technique bilatérale;
 - ii) Application du Système de comptabilité nationale de 1993.
4. Coordination du suivi des activités statistiques relatives aux conférences internationales.
5. Questions soulevées par la Commission de statistique et son Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination :
 - a) Questions relatives aux travaux des équipes spéciales;
 - b) Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques;
 - c) Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique;

- d) Appui statistique aux questions d'analyse des politiques au niveau international;
 - e) Journée mondiale de la statistique.
6. Questions diverses :
- a) Possibilité de tenir des séances durant une partie de la journée sur un sujet spécial, avec des orateurs invités;
 - b) Sous-Comité des projections démographiques du CAC;
 - c) Système de gestion de l'information économique et sociale des Nations Unies;
 - d) Équipe spéciale sur un système de données commun;
 - e) Calendrier des réunions;
 - f) La présidence et le Bureau du Sous-Comité;
 - g) Dates et lieu de la trente et unième session.
7. Adoption des mesures et des décisions prises à la trentième session.

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

Entités et programmes des Nations Unies

Division de statistique,
Département de l'information économique et sociale et de
l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU

H. Habermann
O. Jackson
G. Carissimo
V. Drjuchin
C. Hanning
R. Johnston
R. Roberts
S. Schweinfest

Commission économique et sociale pour l'Asie et le
Pacifique

A. J. Flatt

Commission économique pour l'Amérique latine et les
Caraïbes

P. Sainz

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

M. Hereward
G. Jones

Fonds des Nations Unies pour la population

C. S. Pierce

Programme des Nations Unies pour le contrôle international
des drogues

W. Gulbinat

Institutions spécialisées et organismes apparentés

Organisation internationale du Travail

F. Mehran

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture

B. Touré

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science
et la culture

G. Nascimento

Organisation de l'aviation civile internationale

A. Costaguta

Organisation mondiale de la santé

H. R. Hapsara

Banque mondiale

E. Swanson

Fonds monétaire international

J. McLenaghan

Organisation des Nations Unies pour le développement
industriel

T. Yamada

Autres organisations intergouvernementales et non
gouvernementales

Comité statistique inter-État de la Communauté d'États
indépendants

M. Korolev

Organisation de coopération et de développement économiques

H. Brüngger

Office statistique des Communautés européennes

Ph. Nanopoulos

J. Whitworth

Organisation mondiale du tourisme

E. Paci

Organismes du CAC

Sous-Comité des projections démographiques

B. Bucht

J. A. Grinblat

Annexe III

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
SA/1996/1	1 a)	Provisional agenda
SA/1996/1/Add.1	1 a)	Proposed schedule of discussion
SA/1996/2	1 c)	Report of the partial Bureau meeting (Beijing, 25 août 1995)
SA/1996/3	1 c)	Report of the Bureau meeting (New York, 19 avril 1996)
SA/1996/4	2 a)	The statistics part of the ACC Programme Classification
SA/1996/5	2 b)	Improvement of coordination tools
SA/1996/6	2 c)	The uses of the coordination tools in the work of the Subcommittee
SA/1996/7	3 a)	New data collection, processing and dissemination (Division de statistique de l'ONU)
SA/1996/7	3 a)	UNESCO's new activities in data collection (UNESCO)
SA/1996/7	3 a)	New data collection, processing and dissemination of information (Interstate Statistical Committee of the Commonwealth of Independent States)
SA/1996/8	3 b)	Revision of the International Standard Classification of Education (UNESCO)
SA/1996/8	3 b)	New development, revision and implementation of standards (Division de statistique de l'ONU)
SA/1996/7 et 8x	3 a), 3 b)	New data collection, processing and dissemination, and new development, revision and implementation of standards (EUROSTAT)
SA/1996/9	3 c)	Report on technical cooperation in statistics

/...

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
SA/1996/10	5 a)	Non publié. Remplacé par la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale au Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination pour sa dix-huitième session (E/CN.3/AC.1/1996/R.2)
SA/1996/11	5 a)	Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement
SA/1996/12	4	Non publié. Remplacé par la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment au Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination pour sa dix-huitième session (E/CN.3/AC.1/1996/R.4)
SA/1996/13	1 c)	Decisions made at the twenty-ninth session of the ACC Subcommittee on Statistical Activities
SA/1996/14	5 c)	Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique
SA/1996/15	3 b)	Non publié. Remplacé par un rapport du FMI intitulé "Standards for the dissemination by countries of economic and financial statistics : the special data dissemination standard" et un communiqué de presse connexe n° 96/20.
SA/1996/X		Coordination with the ACC Subcommittee on Demographic Estimates and Projections
E/CN.3/1997/19	Tous	Rapport du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination de la Commission de statistique sur les travaux de sa dix-huitième session (New York, 16-18 avril 1996)

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
ACC/1995/14	1 c)	Rapport du Sous-Comité des activités statistiques du CAC sur les travaux de sa vingt-neuvième session (Genève, 15, 16 et 19 juin 1995)
	5 a)	Background note : report of the Task Force on International Trade Statistics (Genève, 19-21 mars 1996)
E/CN.3/AC.1/1996/R.13 et R.13/Add.1	5 b)	Note du Secrétariat transmettant le rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques au Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination de la Commission de statistique pour sa dix-huitième session
	6 c)	Common code of statistical practice in the United Nations system (Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU/Division de statistique de l'ONU)
